

La CRESSE

BULLETIN MUNICIPAL 2023



DECEMBRE 2023

Le mot du maire

Chères Cressoises, chers Cressois,

Comme tous les ans à pareille époque, il m'est agréable, en vous présentant mes vœux, de vous communiquer le bilan des activités menées par votre conseil municipal au sein de notre commune.

Les collectivités n'étant pas protégées par un « bouclier tarifaire », les factures d'énergie (gaz et électricité) mettent en grande difficulté les budgets communaux. Malgré le changement des ampoules de l'éclairage public, la limitation de durée d'allumage de 23H à 6H en hiver, et de 24H à 6H en été, nos factures ont tendances à repartir à la hausse.

Il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique. Nous constatons actuellement une hausse de l'utilisation des salles municipales. Il conviendra de rationaliser les mises à disposition pour contenir la dépense et plus particulièrement en hiver.

Plus que jamais, j'en appelle à la responsabilité de chacun. Comme dans nos domiciles, nos salles doivent être utilisées en adoptant une attitude responsable. Que ce soit dans le cadre sportif ou associatif, elles doivent faire l'objet d'une utilisation économe de l'éclairage et du chauffage.

Nous avons décidé de maintenir tout de même les illuminations pour les fêtes de fin d'année, en restreignant toutefois la durée. En matière de plantations estivales et par souci d'économie d'eau, nous avons limité la quantité des fleurs mises en pots.

Après un début d'année scolaire 2022/2023 perturbé par l'absence de la professeur d'école et la nomination de remplaçants, la rentrée de septembre 2023 s'est réalisée sous les meilleurs auspices avec 23 élèves et la prise du poste d'enseignant par Madame Lucie Azaïs, accompagnée d'Agnès Lauzun et de Djenifer Née pour les garderies et les repas. Une nouveauté pour les enfants, de l'initiation à l'anglais tous les mardis en fin de journée.

Notre commune a connu un changement important avec le départ d'Anne notre secrétaire de mairie qui après 27 ans de présence au service des Cressois a souhaité se diriger vers un emploi d'état. Tout en la remerciant au cours d'un apéritif de départ nous lui avons souhaité pleine réussite dans sa nouvelle tâche. C'est donc Charlotte qui nous vient de Castelnaud-Pegayrols, avec déjà une bonne expérience de la gestion publique, qui a pris son poste mi août 2023. Les horaires d'ouverture au public de la Mairie restent inchangés. Mardi et jeudi de 14H à 18H, avec la possibilité de la joindre ou de demander des documents par mail à contact@mairiedelacresse.fr. Bienvenue à Charlotte.

Notre village vit au rythme des nouvelles constructions que l'on voit sortir de terre, tout comme des ventes de maisons individuelles. A ce titre nous souhaitons la bienvenue sur la Cresse à tous les nouveaux habitants. Peu de travaux ont été réalisés cette année : changement du chauffage de l'école comme cela avait été prévu, goudronnage du passage de la traverse du Puech, d'une partie du chemin des Prats et fin de l'adressage. Malgré le contexte incertain lié aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques, les fêtes de fin d'année seront synonymes de joie et de bonheur. Ces temps difficiles ne doivent pas gâcher votre plaisir de retrouver tous ceux qui vous sont chers. La famille doit rester une valeur refuge en particulier pour préserver les plus jeunes et protéger nos aînés.

En remerciant les associations et tous ceux qui de près ou de loin participent à la vie communale, je vous souhaite sincèrement à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Je vous donne rendez-vous en 2024, notamment lors de la cérémonie des vœux autour de la galette des rois, le 14 janvier 2024 à 16H à la salle polyvalente. A cette occasion nous aurons la joie d'écouter la chorale Vallée de Choeurs.



Danièle VERGONNIER

- 04 **Budget**
- 06 **Etat Civil**
- 07 **CMJ**
- 08 **Travaux à venir**
- 10 **L'église de la Cresse**
- 12 **Vie local**
- 14 **Proximité**
- 17 **Infos de la Com'com**
- 18 **Informations diverses**
- 19 **Infos pratiques**

Danièle VERGONNIER
Madame le Maire



Le Conseil Municipal

Conseil municipal élu le 28 Juin 2020



Danièle VERGONNIER
Maire

Syndicats et autres :

SMICA - Aveyron Ingénierie - SIEDA

Communauté de Communes :

Finances et Administration Générale



Blandine FAUST
1^{er} Adjointe

Commissions Communales :

Affaires Scolaires - Conseil des jeunes

Syndicats et autres :

SIVOM Enfance Jeunesse de la Vallée du Tarn - Centre Loisirs 1 2 3 Soleil



Laurence VALETTE
2^{ème} Adjointe

Commissions Communales :

Travaux - Communication

Syndicats et autres :

Aveyron Culture - Parc Naturel Régional des Grands Causses
Communauté de Communes :
Aménagement Habitat, Gens du Voyage



Alexandre BOUVIALA
3^{ème} Adjoint

Commissions Communales :

Délégations aux associations



Nadia GUY-LAFON
Conseiller

Commissions Communales :

Conseil des jeunes - Délégations aux associations

Syndicats et autres :

Centre Loisirs 1 2 3 Soleil
Communauté de Communes :
Tourisme Sports de pleine nature et Equipements



Christophe FROMENT
Conseiller

Commissions Communales :

Communication

Syndicats et autres :

S.I.A.H Dourbie - Parc Naturel Régional des Grands Causses
Communauté de Communes :
Mobilités Voirie



Etienne BOISSET
Conseiller

Commissions Communales :

Communication

Syndicats et autres :

Sécurité routière - SIVOM - Défense - Syndicat de l'eau Causse Noir

Communauté de Communes :

Ecologie Gestion des déchets
Gestion de l'eau



Jean-Marie DELCROS
Conseiller

Syndicats et autres :

Suppléant SIVOM



Philippe FRAYSSINHES
Conseiller

Syndicats et autres :

SIVOM - SYDOM



Didier GALTIER
Conseiller

Le Conseil Municipal des Jeunes

A vu le jour en Mai 2021



Maxime LAFON



Romane CASTELBOU



Baptiste POUJOL-VALETTE



Louna PONS



Pierrick MAILLÉ



Carmen DESOLA-LALANDE



Madison BLONDEL



Anya FRANCOIS



Budget Communal 2023

Comprendre un budget communal

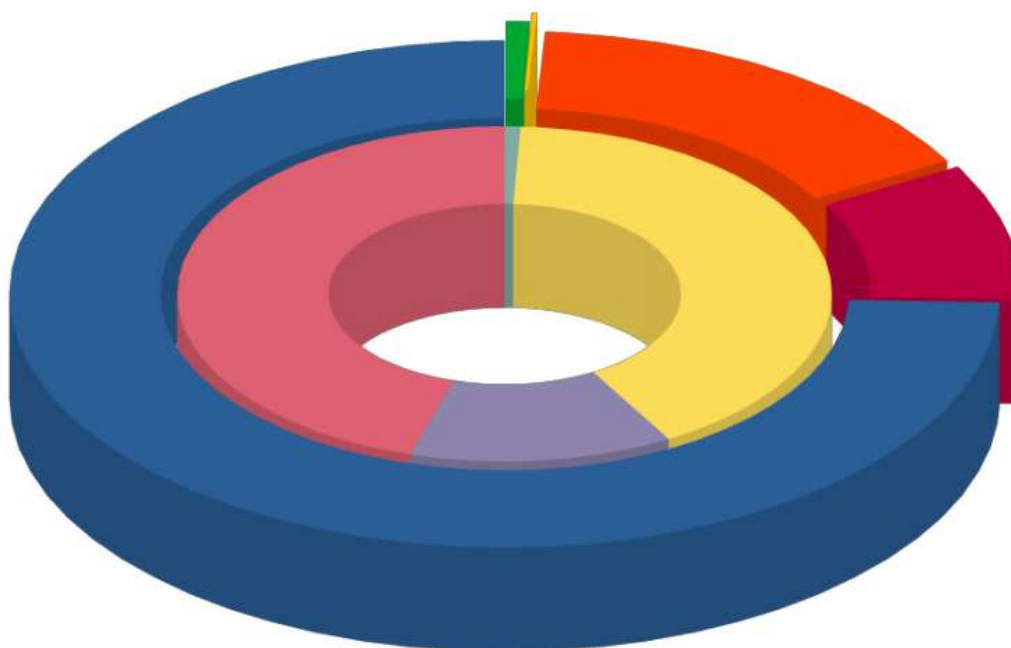
Le budget approuvé par le conseil municipal de la commune est un acte prévisionnel qui prévoit les recettes et les dépenses pour l'année. Il repose sur plusieurs grands principes.

- **L'Équilibre** : un égalité entre les dépenses et les recettes.
- **L'Universalité** : présentation distincte des dépenses et des recettes, et la non affectation des recettes aux dépenses.
- **L'Annualité** : le budget est voté chaque année. A chaque nouvelle dépense ou recette en cours d'année il faut procéder à des modifications de budget.
- **L'Unité** : toute les dépenses et recettes doivent être inscrites dans le budget.

Le budget est découpé en deux grandes sections : l'**Investissement** et le **Fonctionnement**. Tout deux sont répartis à l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

- **L'Investissement** affecte le patrimoine communal sous forme d'immobilisation et le remboursement d'emprunt pour les dépenses. L'Etat, le Département et la Région cofinancent les budgets des communes via les subventions.
- **Le Fonctionnement** concerne les dépenses de gestions courantes, les frais de personnels, les services communaux, ainsi que les intérêts des emprunts. La fiscalité locale, ainsi que les dotations de l'Etat financent l'ensembles des coûts.

Section Investissement



Dépenses

Dépense d'équipement 107 333.08 € (74.48 %)	Dépenses imprévues 257.20 € (0.18 %)	Solde d'Exécution d'investissement 12 523.46 € (8.69 %)
Remboursement Emprunt 22 883.00 € (15.88 %)	Opérations d'ordre entre section 1 114.00 € (0.77 %)	

Recettes

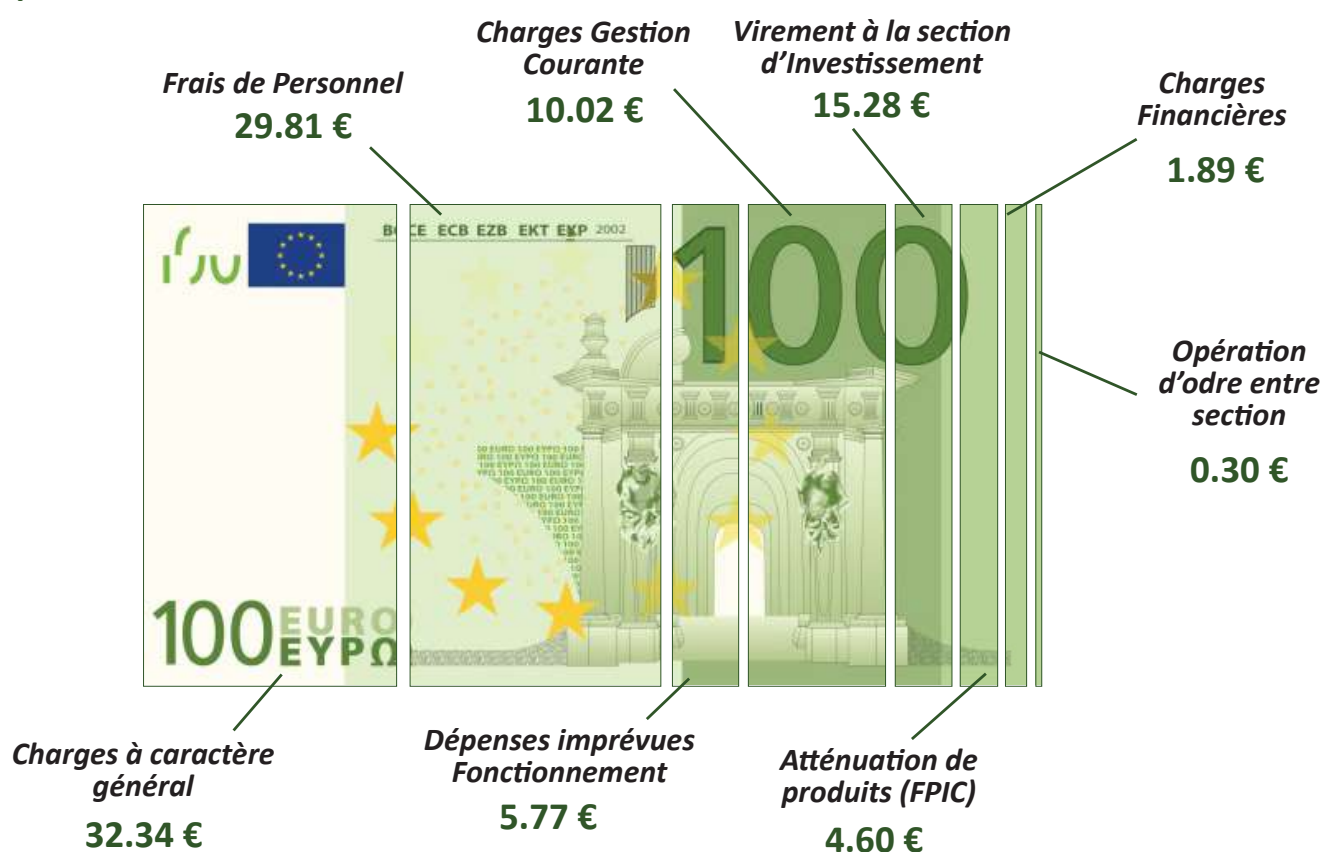
Virement de la section de Fonctionnement 58 886.86 € (40.86 %)	Subventions 67 532.23 € (24.87 %)	Opérations d'ordre entre section 1 114.00 € (0.77%)
	Dotation Fonds divers réserves 18 764.00€ (13.02 %)	

Pour l'année 2023, le budget de Investissement est équilibré à hauteur de 144 110.74 €

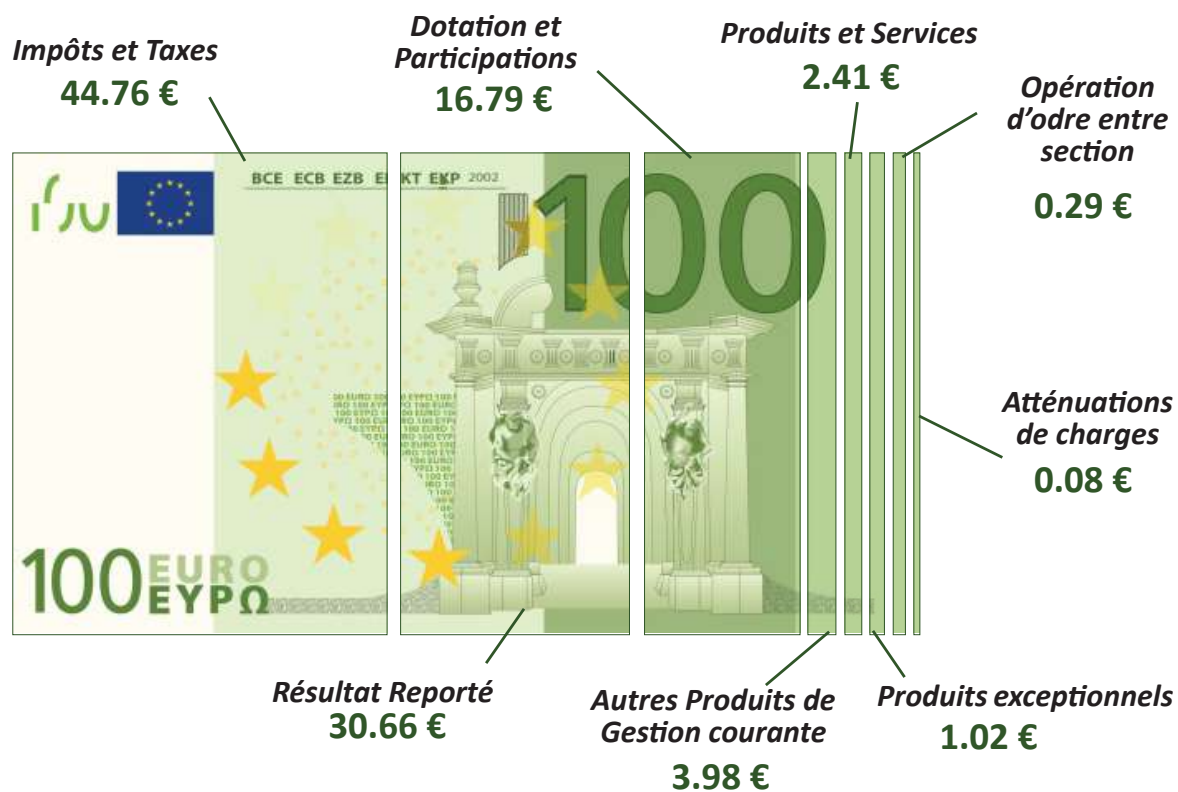


Section Fonctionnement

Dépenses



Recettes



Pour l'année 2023, le budget de Fonctionnement est équilibré à hauteur de 385 368.83 €

Etat Civil

Arrêté au 1er décembre 2023

Naissance hors communes

Gaël né le 5 février 2023, fils d'Alexandre Bouviala et d'Audrey Gelis petit frère de Jade petits-fils Bernard et Béatrice Bouviala.

Nathan né le 29 Août 2023 à 8h17, fils de Brice Ladet et de Laura Verdier, petit frère de Noé et 2ème petits fils de Daniel Verdier et Florence Fabry.

Tous nos vœux de longue vie

Mariages

David ANDRÉ et Sandrine HONORAT le 1er juillet 2023,

Félicitation aux mariés.

PACS

Valérie DEMANGE et Florian DAYRE le 6 octobre 2023.

Parrainages civils

- Mathis TREILLET le 20 mai 2023, fils de Yoan TREILLET et de Justine PELISSOU
- Ewenn LADET le 20 mai 2023, fils de Damien LADET et de Sophie PIERSON
- Maho HIELE GAUDIMIER le 9 septembre 2023, fils de Thibault HIELE et Alexi GAUDIMIER et arrière petit fils de Danièle VERGONNIER,

Nathan né le 29 Août 2023



Gaël né le 5 février 2023

Décès

- Maryse NAZON-BLANC décédée le 5 janvier 2023 à Millau,
- Josette VALETTE, née LACAS décédée le 8 janvier 2023 à Millau,
- Christophe JULIEN décédé le 12 février 2023 à Millau,
- Pierre CROUX décédé le 16 mars 2023 à Millau,
- Alberte SALGUES décédée le 17 mars à Millau,
- Irène CAMBIER, née NOTINI décédée le 24 avril 2023 à Lodève,
- René FROMENT décédé le 24 avril 2023 à Millau,
- Josette CAZES décédée le 24 septembre 2023 à Millau,
- Louise, Georgette VIGNAU, née BOULOUIS décédée le 19 novembre 2023 à Millau.

Nous présentons nos condoléances aux familles endeuillées.

David ANDRÉ et Sandrine HONORAT le 1er juillet 2023,



En cas d'oublie, merci de le signaler à la mairie pour un correctif sur le bulletin de l'année prochaine





Conseil municipal des jeunes

Présentation aux Creissols du CMJ le 15 janvier lors des vœux de la mairie. Participation à la cérémonie du 8 mai et au pot de l'amitié. Présence du CMJ au conseil municipal du 26 juin où les jeunes ont pu exprimer leurs projets passés et à venir.

Organisation du Karaoke le 8 juillet avec le concours de l'ACVC.

Participation à la cérémonie du 11 novembre en présence de Madame la sous-préfète, Mme Véronique MARTIN-SAINT LEON, qui a également assisté au pot de l'amitié.

Vous pouvez retrouver les actions du CMJ de La Cresse sur le compte Instagram : #cmj.la.cresse



Commémoration 11 Novembre 2023
Pot de l'amitié avec la sous préfète,
Mme Véronique MARTIN-SAINT LEON



Commémoration 11 Novembre 2023



Commémoration
08 Mai 2023



Eclairage public

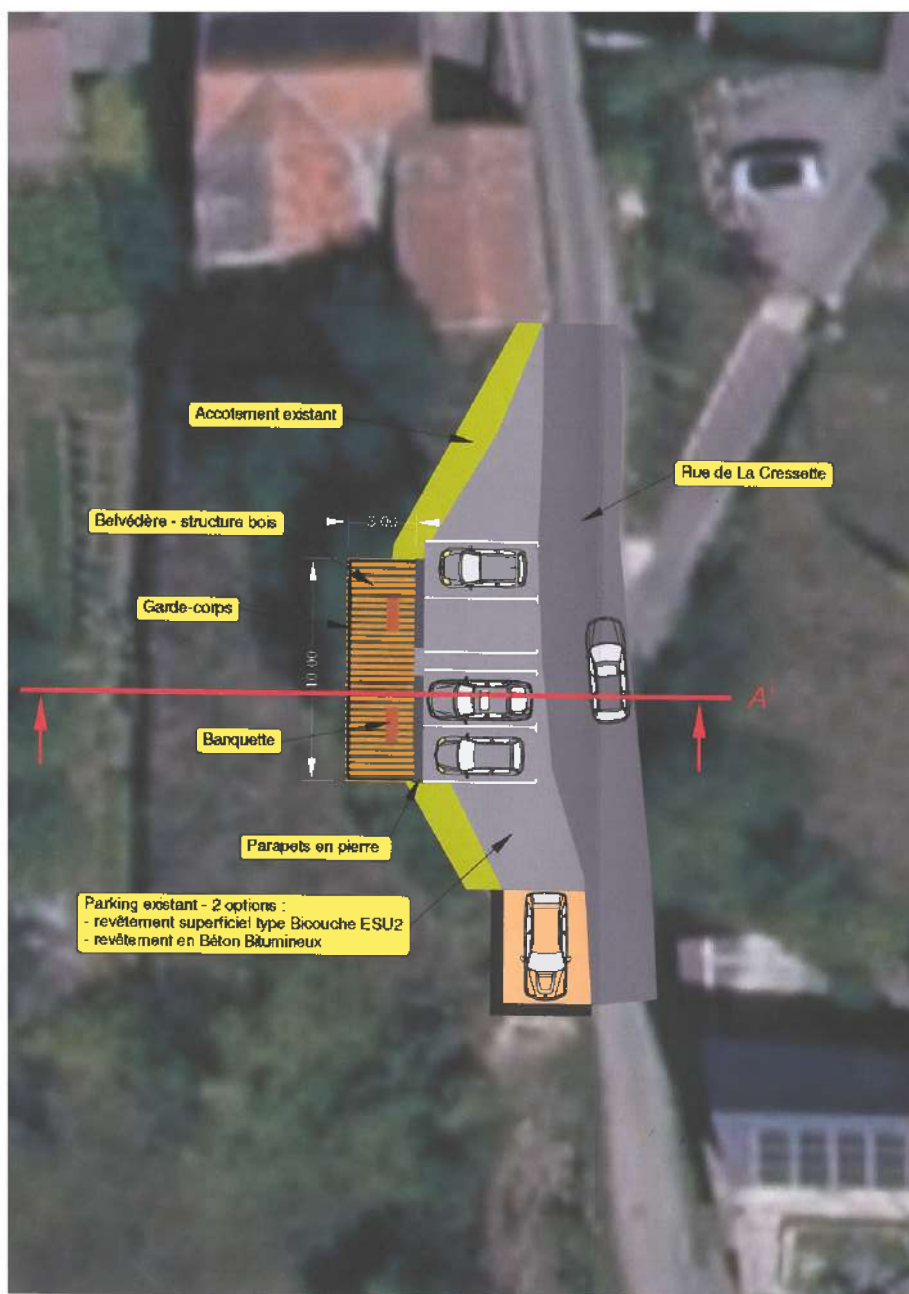
Le parc d'éclairage public de notre village est désormais à 100 % en LED. Soit 99 luminaires pour une puissance total de 3 343.00 Watts et une consommation annuelle de 6 850 kWh. En moyenne un luminaire a une puissance de 33.70 Watts sur la commune, à titre de comparaison, la puissance d'un luminaire au niveau départemental est de 78.72 Watts. Notre village est ainsi classé A pour sa faible consommation énergétique.

Source : SIEDA, Communauté de communes MILLAU GRANDS CAUSSES

Travaux à venir

La Cressette - belvédère

Un aménagement d'un belvédère à la cressette est en étude. Un aménagement comprend la création de places de parkings souhaitées par les habitants du quartier, ainsi que d'un point de vue.



L'obligation légale de débroussaillage

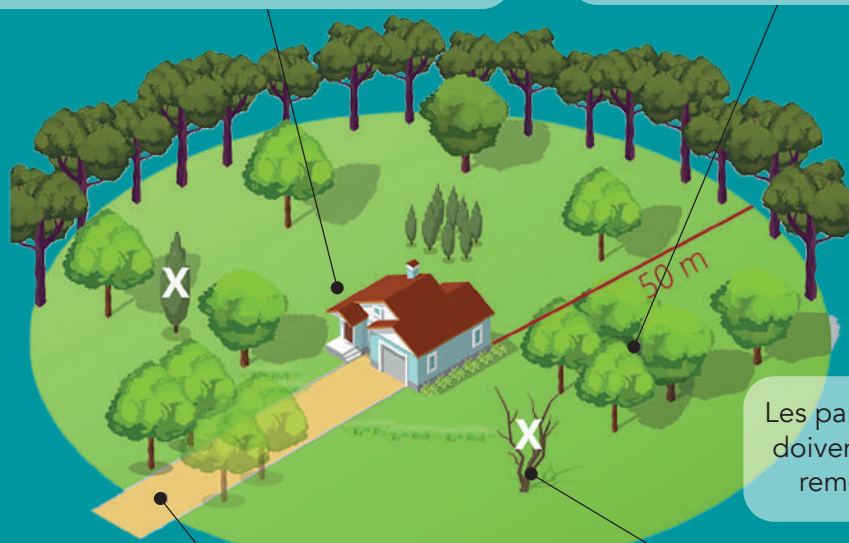
Le 26 mai 2023 à eu lieu une réunion publique d'information sur les obligations de débroussaillage, en présence du SDIS et de la Gendarmerie de Rivière-sur-Tarn. Suite à deux arrêtés préfectoraux du 07 janvier 2021, le débroussaillage est obligatoire dans 91 communes à fort risque de feux de forêt et de végétation sur le département de l'Aveyron. Le village de La Cresse est soumis à ces arrêtés.

Le débroussaillage concerne tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Débroussailler, c'est créer une discontinuité de la végétation horizontale (2 mètres de part et d'autre de la voie de circulation) et verticale (élagage à 5 mètres de hauteur) sur un rayon de 50 mètres autour d'un bâti et également des campings de plus de 20 personnes ou 6 tentes. Ainsi, le débroussaillage des abords des maisons permet de prévenir le risque de feux de forêt et de végétation, de faciliter la lutte et l'engagement des moyens, de renforcer la sécurité des habitants et des intervenants.

EN PRATIQUE

L'espace autour de la construction doit être ratissé sur une largeur de 7 m. Arbustes et arbres surplombant ou proches de la construction doivent être mis à distance d'au moins 2 m des ouvertures et des charpentes apparentes.

Les arbres, groupement d'arbres et arbustes doivent être tenus à distance de la construction et ne doivent pas dépasser 15 m de diamètre et doivent être élagués à au moins 2 m.



Les parties herbacées doivent être régulièrement fauchées.

Les voies d'accès doivent être dégagées de toute végétation sur une hauteur de 5 m à l'aplomb de la voie et débroussaillées sur une distance de 2 m de part et d'autre de la bande de roulement.

Supprimer les arbres morts ou dépérissants.


Coupe des arbres, arbustes et branches

OCTOBRE FÉVRIER


Gestion des déchets verts par broyage ou compostage sur la parcelle (évacuation en déchetterie en dernier recours)

MARS AVRIL


Entretien de la pelouse et des espaces les plus embroussaillés

MAI JUIN

Plus d'information sur :

[HTTPS://WWW.COLLECTIVITESFORESTIERES-OCCITANIE.ORG/DEBROUSSAILLEMENT_AVEYRON/](https://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/debroussaillage_aveyron/)



L'église de La Cresse

Après la Révolution Française qui voit naître les concepts de laïcité et de séparation des églises et de l'Etat, le XIX siècle s'ouvre avec le Concordat de 1801 comme un retour du religieux dans la société.

L'Eglise Catholique, au premier chef, pratique la reconquête de terres chrétiennes restées 20 ans en déshérence par la restructuration du maillage paroissial. Cela passe surtout par la restauration d'édifices mis à mal voire très délabrés, ou dans notre cas, par la construction d'un nouveau monument.

Notre commune verra l'érection de son sanctuaire avec quelque retard, les autres communes de la vallée, construisant les leurs, pour la plupart, dans la première moitié du XIXème siècle.

Si nos cressols prennent le temps pour offrir une nouvelle église à leur communauté, il en résulte pour autant un bel édifice du jugement même de notre célèbre prélat ruthénois, le Cardinal Ernest Bourret. Plongeons-nous dans la presse d'alors, via les nombreux articles et recensions de la « Revue religieuse », organe de presse officiel de l'Evêché de Rodez et de Vabres.



La première pierre de l'église actuelle, toujours dédiée à Saint Baudile, fut posée le 15 mai 1888. Malgré la dépense ruineuse d'un pont emporté à deux reprises par les crues du Tarn et reconstruit aux frais des 400 habitants de La Cresse, malgré le phylloxéra, fléau, qui ravagea leurs vignes et tarit la source de la prospérité locale, le père Augustin Paloc sut, grâce à la bonne entente avec l'édile cressols, au dévouement de tous les habitants et aux sacrifices substantiels de quelques-uns, édifier une élégante et fière église qui se dresse aujourd'hui au milieu du village.

De style gothique ogival, ses murs paraissent solidement bâtis et surmontés d'un riche entablement.



A l'intérieur, on peut admirer les élégantes nervures de la voûte et les fenêtres élancées aux vitraux de couleurs douces et claires qui inondent l'édifice d'une abondante lumière. Ils sortent de l'atelier de Monsieur Lachaise. La maison Monna de Toulouse a fourni l'autel en marbre.

En plus, de cette précieuse source, il nous a été agréable de puiser des renseignements dans le beau livre, hélas épuisé de nos jours, de Marcel Portalier, « Les Gorges et la Vallée du Tarn » - Maury – 1972.



Nous le citons :

«L'église possède deux cloches qui proviennent de la vieille église. La plus ancienne porte la date de 1621. Les inscriptions sont très difficiles à déchiffrer.

Il semble que la traduction pourrait être la suivante : Sainte Marie Sainte ...

Saint Baudile et Saint Martin

Intercédez pour nous

Fait à La Cresse l'an 1621

M. Carbasse et ... étant Consuls. »

Les travaux de son érection durèrent près de 5 ans. Elle fut bénie le 04 février 1893 et consacrée solennellement le 20 août 1894 par Mr Brugière, en présence de son Eminence le Cardinal Bourret.

Aujourd'hui encore, notre municipalité est fière d'investir dans la restauration de la cloche endommagée de notre église ; qui interviendra courant 2024. Sachons préserver et entretenir ce beau patrimoine, fruit du labeur de nos aînés.

Laurence VALETTE
2^{ème} adjoint au maire



Vie locale

A.C.V.C.

En 2023 , après quelques années difficiles, (covid, sécheresse) l'ACVC a proposé à nouveau des activités :

Le jeudi 19 janvier , un déplacement en bus pour l'Arena de Montpellier, nous a amené au concert de « CLARA LUCIANI » où les spectateurs ont apprécié l'artiste.

Le 11 février, le rendez-vous avec la soupe campagnarde, où de nombreux villageois se sont régalés.

Le 8 juillet, après midi pétanque pour une rencontre entre villageois où la convivialité était au rendez vous. (partie sans enjeux, juste du plaisir). Fin de soirée à la salle polyvalente où l'APE avait prévue une soirée avec repas tiré du sac et une animation musicale.

Le 14 juillet, déplacement en bus à Carcassonne pour le feu d'artifice. Les personnes ont pu apprécier un très beau spectacle.

Mi septembre, reprise des cours de gymnastiques avec Pauline Durand, de 19H à 20H salle polyvalente de la Cresse.

Le 2 décembre quinzaine annuelle de l'ACVC, sans ordinateur et avec des lots locaux. Il était prévu un déplacement pour le zoo de Beauval en avril 2024 , n'ayant pas assez d'inscription (il fallait 50 participants) d'où l'annulation de la sortie.

L'ACVC prévoit si le nombre de participants est suffisant un déplacement pour aller au concert de Patrick Bruel, le jeudi 23 mai à l'arena de Montpellier. Prix : 70€ (billet + bus)

L'ACVC vous souhaite des bonnes fêtes, et une bonne année 2024 !



SIVOM Tarn-Lumensonesque



Cette année 2023 'écoulée' a de nouveau dû faire face à une gestion rigoureuse du service de l'eau potable et d'assainissement.

L'évolution climatique avec un déficit de la pluviométrie, nous oblige à réfléchir, apporter des solutions pour assurer le service à nos habitants. Ces services ont des coûts financiers non négligeables et il est donc nécessaire d'utiliser l'eau avec raison. Pour l'assainissement, le coût de l'énergie (comme tout le monde le sait) est élevé et pénalise aussi le fonctionnement de nos postes de refoulement. Si moins d'eau propre consommée égale moins d'eau usée à traiter.

Des gestes, élément important, perturbent nos installations : les lingettes et autres objets soi-disant dégradables, arrivent à obturer les réseaux et mettre en contrainte nos pompes. Pour information, le remplacement d'une pompe varie entre 2500 à 4000 euros ! Il est par conséquent recommandé de faire attention par des gestes simples, réfléchis et responsables pour la pérennisation de nos ouvrages.

Président du SIVOM TARN-LUMENSONESQUE - FAUCHER Gilbert



Ecole

Lundi 20 novembre, les élèves de l'école sont allés au théâtre de la Maison du Peuple pour aller voir un spectacle intitulé Bateau, sur le thème de l'enfance. Une médiatrice de la Maison du Peuple était venue en amont dans la classe présenter le spectacle, afin de préparer au mieux notre venue. Les petits comme les grands ont passé un très bon moment. Le travail a été poursuivi en classe en production d'écrits et en arts plastiques.

Pour les fêtes de fin d'année, les élèves assisteront à un nouveau spectacle à la salle des fêtes de Rivière-sur-Tarn.



Pour la rentrée 2023 l'école accueille 23 élèves avec la nouvelle professeure des écoles Lucie AZAÏS. Les cours de musique avec Marine DESOLA sont reconduits et des cours d'initiation à l'anglais sont prodigués depuis la rentrée avec M. Ferghal MCLAUGHLIN.

Comme tous les ans, la distribution des calendriers de l'avent aux enfants de l'école par Danièle Vergonnier.



Halloween 2023

SIVOM - Enfance jeunesse de la vallée du Tarn

Convention Territoriale Global (CTG) de la Vallée du Tarn Vision Vallée

Une année de plus et « pas à pas », la Convention Territoriale Globale de la Vallée du Tarn avance.

Grâce à tous les acteurs (les élus.es du Sivom enfance-jeunesse, les élus.es des différentes mairies, les secrétaires de mairie, les différentes structures de la Vallée (Multi-accueil Copains Câlins, ALSH 123 Soleil), les trois bibliothèques de la Vallée, les écoles, les différentes associations, la maison de retraite de Rivière, les bénévoles....entre autres !) les différents projets prennent forme :

- Le Multi accueil Copains Câlins va être renouvelé pour s'adapter aux nouvelles normes et mieux accueillir les enfants.
- 4 nouvelles Assistantes Maternelles s'installent : 2 à La Cresse (une femme et un homme), 1 à Carbassas et 1 à Compeyre. Bienvenus.es !!!

Les 12 assistantes maternelles sont bien réparties dans la Vallée puisque presque chaque village a la sienne !

A partir de Janvier 2024, le Relais de Petit Enfance de Séverac de l'Aveyron accompagnera l'ensemble de nos assistantes maternelles dans leur travail. Vous n'êtes plus seules !

- Et continuons avec la petite enfance : grâce à la dynamique enclanchée par la mairie de Verrière et l'hôpital de Fenaille, un projet de Maison d'assistantes maternelles (MAM) se prépare.
- 123 Soleil a un nouveau bureau dans l'association, bien dynamique. La recherche d'un nouveau local continue ! Pour le moment, Virginie, la directrice, peut accueillir les familles tous les lundis dans un bureau mis à disposition à la mairie de Rivière. Cette association participe aussi dans le Projet Educatif Territorial plan mercredi (PEDT), qui tisse des liens avec les écoles, les médiathèques et les élus. De cette façon, une continuité pédagogique sera assurée.

Si, en plus, vous avez envie de vous retrouver entre parents, le Petit Collectif de Parentalité de la Vallée commence à prendre forme.

Au niveau des associations de la Vallée, un futur livret d'accueil pour les nouveaux arrivants est en préparation. Bientôt, dans vos mairies, vous trouverez ce livret qui vous présentera le tissu associatif de la Vallée (merci aux élus.es, aux associations et aux commerçants de la Vallée).

Nous pourrions continuer à nommer ici d'autres avancées. Je vous laisse découvrir le reste lors de la présentation publique du Bilan 2023 de la CTG qui aura lieu courant janvier 2024. (la date sera précisée ultérieurement).

Mais d'ici là, merci à tous et toutes pour rendre possible tous ces projets !
Bonnes Fêtes à vous !!



ENFANCE JEUNESSE DE
LA VALLÉE DU TARN

MAIRIE D'AGUESSAC
AVENUE DES CAUSSES
12520 AGUESSAC

Amaia Zabalo.

Chargée de coopération de la CTG de la Vallée du Tarn.

ctgvalleedutarn@gmail.com

06 27 59 87 25

facebook : Sivom Vallée du Tarn



Multi accueil - Copain câlins

La petite crèche « Copains-Câlins », implantée à Aguessac, accueille les enfants de la Vallée du Tarn âgés de 2 mois ½ à 6 ans. Avec un agrément de 22 places simultanément, la structure propose deux types d'accueil : un accueil régulier et un accueil occasionnel.

En 2023, l'équipe a connu un renouvellement de ses professionnels qui ont insufflé une nouvelle dynamique. Le fonctionnement du multi-accueil reste le même : un bureau de parents bénévoles, dont Mr Cédric CAPONE est actuellement le Président, qui assure la gestion administrative de la structure en lien étroit avec la directrice. Les communes de la Vallée du Tarn (Aguessac, Paulhe, Compeyre, Rivière-sur-Tarn, Verrières, La Cresse et Mostuéjols) sont propriétaires des locaux et en assurent l'entretien.

En cette année 2023, le multi-accueil a participé au festival « livres en calades » à Mostuéjols, les enfants et professionnels ont rencontré Sara Gavioli et ont participé à son atelier, suivi d'un repas partagé.



Des spectacles inspirés des livres ont été proposés aux enfants et ouverts aux familles. Dans le cadre du dispositif des livres et des bébés ; nous avons accueilli Lucie Félix, les enfants ont pu explorer son exposition pendant une semaine. Grâce au dispositif un « p'tit dej' parentalité » avec une lectrice professionnelle.

Diverses sorties/activités ciblées ont également été proposés aux enfants :

- en Février une sortie à la ferme d'Aldigues, la mairie de Verrières nous a permis de nous y rendre en mettant à disposition un bus ;
- en Juillet, une journée en plein air de 7h30 à 18h30 au stade d'Aguessac, ce fut une belle expérience ;
- en Octobre, les enfants ont découvert de nombreux goûts/odeurs lors de la semaine du Goût et ont réalisé une soupe à partager avec leurs parents.

En interne, l'équipe a continué à se former sur la lecture à haute voix pour les 0-3 ans grâce à la dernière année du dispositif Des livres et des bébés proposés par la Médiathèque Départementale Aveyron et soutenu par le SIVOM. Tous les professionnels ont été formés en début d'année à la SST « Sauveteur Secouriste du Travail ». Certaines professionnelles ont bénéficié d'une formation sur la pratique de la communication gestuelle associée à la parole, sur les pratiques d'hygiène en restauration collective, ainsi que sur la parentalité. De plus, l'équipe continue à bénéficier des Analyses des Pratiques Professionnelles. Quelques stagiaires ont pu être accueillis pour découvrir les métiers de la petite enfance.

Suite à notre partenariat avec le « Petit Collectif de la Vallée » nous avons organisé avec l'association « Envie Enjeux » deux conférences et des actions sur 4 communes de la Vallée à destination des familles. Au près des enfants, les bibliothécaires d'Aguessac, fidèles au poste, sont venues chaque mois présenter de nouveaux livres.

Au printemps, les plus grands ont pu remettre en route le « jardin » de la crèche. Les parents ont été présents – et nous les remercions – pour ce projet « jardin », mais aussi pour des travaux de rangements et de bricolages.

Coté festivités, la crèche-party a cette année encore eu lieu en juin ainsi qu'un apéro de rentrée en septembre, l'occasion pour les parents, professionnels et enfants de se retrouver lors d'un moment convivial. Des recherches ont été faites pour trouver un nouveau fournisseur pour les repas suite à l'arrêt de notre traiteur actuel. Les parents du bureau ont été actifs et impliqués pour cette démarche.

A noter encore, suite au départ du Dr ALEXANDRINE, la continuité de ses missions est assurée par Claire BESOMBES, infirmière-puéricultrice libérale à Millau, dans le cadre des fonctions de référent santé accueil inclusif.

Bientôt 2024, et déjà, les projets sont nombreux : travaux de rénovation des locaux et augmentation de la capacité d'accueil, une réflexion sur le projet pédagogique, une réflexion sur diverses actions comme la semaine « Non-Violence Educatrice Ordinaire », la semaine de la Petite Enfance, des sorties... A suivre !

POUR NOUS JOINDRE :

Multi-Accueil associatif des Gorges du Tarn Copains-Câlins
5, lotissement du Bosquet - 12 520 Aguessac
05 65 61 05 14 - 12copains.calins@orange.fr
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



1.2.3. Soleil

La directrice Virginie FABRE, la directrice adjointe Lydie PLANO (nouvellement entrée), l'animatrice Virginie MARRO et tous les membres du bureau, remercie chaleureusement, les élus, le SIVOM, les interlocuteurs de la CAF pour leurs aides respectives dans la mise en place de ce nouveau bureau.

Cette équipe dynamique et motivée, composée de parents bénévoles, proche du personnel d'encadrement et des familles, se dévoue sans compter afin de pérenniser ce service d'accueil essentiel pour tous nos enfants.



Le centre de loisirs concerne un grand nombre de familles, et pour permettre à cette association de fonctionner dans de bonnes conditions, quelques mises au point ont été nécessaires, pour que cette structure perdure.

« 123 SOLEIL » est conçu pour les enfants de 3 à 12 ans de la vallée du Tarn, fonctionnant avec un personnel qualifié et attentionné, avec qui il est facile d'échanger au quotidien.

Les animations proposées au cours de l'année ont été, une nouvelle fois, variées et ponctuées de sorties : Microplis, Journée de l'Antique, Accro parc du Mas, centres itinérants à la découverte de nos villages. A travers les différents programmes 1-2-3 Soleil mise beaucoup sur le lien intergénérationnel avec nos aînés de la maison de retraite. Les enfants du centre se rendent à l'E.H.P.A.D. Beau Soleil à Rivière-sur-Tarn pour partager différentes activités manuelles (peintures, cuisines, sport, etc.). Ces échanges sont enrichissants pour tous, petits et grands !

C'est un lieu qui permet également de former des stagiaires et propose des contrats de vacances.



L'accueil de loisirs est basé dans les locaux de l'école de Rivière-sur-Tarn, soutenu par tout un ensemble de communes partenaires : Aguessac, Paulhe, La Cresse, Verrières, Mostuejols, Compeyre, Rivière-sur-Tarn bien-sûr, conjointement à la CAF et à la MSA, qui sont signataires de la convention Territoriale Globale participant au financement de la structure.

Nous noterons un grand point positif, une augmentation de la fréquentation du centre pour cette année 2023.

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



« 123 SOLEIL » est ouvert de 07h30 à 18h30

- Tous les Mercredis de l'année scolaire (sauf fériés).
- Les « petites vacances » : d'HIVER, de PRINTEMPS et de TOUSSAINT. (sauf pour les vacances de NOEL !)
- Les « Grandes Vacances » d'ETE (sauf la semaine du 15 AOUT)

L'accueil peut se faire :

- A la journée, à partir de 07h30 jusqu'à 18h30 AVEC ou SANS repas.
- Ou à la ½ journée, AVEC ou SANS repas :
- Matin : A partir de 07h30 – 12h30 (sans repas)/ ou 13h30 (avec repas).
- Après-midi : A partir de 13h30 et jusqu'à 18h30.

Les inscriptions doivent se faire sur le logiciel INOE
<http://espacefamille.aiga.fr/10074412>

Tout nouveau parent doit créer son compte sur cette plateforme.

La directrice Virginie FABRE tient une permanence à la mairie de Rivière-sur-Tarn tous les lundi matin.

Ne pas hésiter à la rencontrer si vous avez des difficultés pour créer votre espace ou inscrire vos enfants.

Egalement joignable par téléphone au :

06 75 12 48 98 ou par mail loisirs123soleil@orange.fr

Vélicausses, « essayer, c'est l'adopter »

Depuis le mois d'avril 2023, l'opération « Vélicausses » connaît un véritable succès. Ce service de location de vélos à assistance électrique (VAE) compte d'ores et déjà près de 71 adhérents.

Proposé à tous les habitants (majeurs) du territoire de Millau Grands Causses, ce service à 1€ par jour permet de proposer une solution alternative aux déplacements quotidiens (souvent motorisés).

À ce jour, 30 vélos sont mis à disposition par la Com'com.

Plusieurs options s'offrent aux usagers :

- la possibilité de louer le vélo sur 3 ou 6 mois ;
- le vélo peut être équipé en fonction des besoins du foyer : siège ou remorque enfant, remorque marchandise... (les options nécessitent un supplément tarifaire).

N'hésitez pas à vous inscrire :

sur le site de la Com'com : cc-millaugrandscausses.fr

ou auprès de Lucien Prunier, Monsieur vélo : 06 19 64 52 25

ou directement par mail à : lld.velomillau@cc-millaugrandscausses.fr

Millau Grands Causses accueillera la Flamme Olympique, le 13 mai 2024 !

Symbole fédérateur international, la Flamme Olympique fera étape dans les villes du collectif Millau-Sète-Montpellier, avant d'atteindre Paris pour l'ouverture officielle des Jeux Olympiques en juillet 2024.

En concertation avec les associations, clubs et écoles de la Com'com, une fête sportive populaire sera organisée afin de célébrer cet événement qui deviendra historique.

Nos ambassadeurs

C'est lors du Forum des Associations de Millau qui s'est tenu en septembre dernier, que Natacha Burg et Thomas Richard ont été tirés au sort pour devenir les porteurs de flamme officiels du territoire, au nom du mouvement paralympique et olympique.

Natacha, championne de France de football féminin en 2000, est très impliquée dans la vie associative millavoise. Thomas possède un très solide palmarès en kayak freestyle et participait en octobre dernier aux championnats du monde de la discipline aux États-Unis.

Ces deux ambassadeurs sauront incarner, aux côtés de 13 autres relayeurs, les valeurs fédératrices du sport.



Cérémonie des vœux

Le **14 Janvier 2024 à 16h** à la salle polyvalente, aura lieu la cérémonie des vœux autour de la traditionnelle galette des rois. A cette occasion, la chorale Vallée des Choeurs sera présente pour une représentation.

Livret d'accueil

A la demande de la Convention Territorial Global (CTG) de la Vallée du Tarn Vision Vallée, un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants est en préparation.

Celui-ci est en phase de finalisation et sera bientôt disponible dans votre mairie.

Acoustique - Salle polyvalente

Afin d'améliorer l'acoustique de la salle polyvalente, la société STE AUDIO situé à Saint-Affrique, a été sollicité pour établir un devis.

La salle souffre d'une résonance importante devenant gênant. Nous souhaitons atténuer cette résonance sans dénaturer l'aspect de la salle.



• Livret d'accueil •



Les resto' du coeur

A partir de janvier, une permanence des Restos du Coeur se tiendra une fois par semaine sur la place de l'église.

Un camion viendra distribuer aux personnes ayants droits les denrées alimentaires. Plus de précision vous seront communiquées par l'association.



Infos pratiques et numéros utiles

Mairie de La CRESSE

Tél : 05 65 59 01 49

Mail : contact@mairiedelacresse.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 14h00 à 18h00

Poste informatique :

Mardi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 14h00 à 18h00

Lundi et le Vendredi sur RDV.

Salle Polyvalente et Four Communal

Pour la location, s'adresser au secrétariat de la Mairie

Une caution de 300 € est demandé à la réservation.

Associations de la commune :

- Gratuit

Habitant commune de La Cresse :

- Apéritif : 50 €

- Repas : 80 €

- Nettoyage : 89,70 €

Personne extérieur à la commune :

- Apéritif : 80 €

- Repas sans dépasser 22h : 150 €

- Nettoyage : 89,70 €

Déchetterie Aguessac

Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h à 12h

Mercredi de 8h à 12h

Jeudi de 14h à 18h

Samedi de 8h à 12h

Tél : 05 65 58 14 83

Fermée les jours fériés.

Accès réservé aux particuliers.



Démarches Administratives

Sous Préfecture de Millau - 39 av. de la République 12100 MILLAU - 05 65 61 17 00

Direction Générale des Impôts / Trésor Public - 250 av. de Verdun – 12100 MILLAU - 05 65 59 20 00

Communauté de Communes de Millau Grands Causses - 1 place du Beffroi – 12100 MILLAU - 05 65 61 40 20

En cas d'urgence

Gendarmerie Nationale - Route des Gorges du Tarn 12640 Rivière-sur-Tarn - 05 65 59 81 03

Centre Hospitalier - 265 Bd Achille Souques 12100 MILLAU - **Standard** : 05 65 59 30 00 - **Urgence** : 05 65 59 31 35

Pharmacie de la Vallée - 12 av. des Causses 12520 AGUESSAC - 05 65 59 82 25

Sapeurs Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Centre Antipoison : 05 61 49 33 33

Annonces des Crués : 0 825 800 727

Maison de Santé d'Aguessac - Av. des Causses 12520 AGUESSAC

Médecins : 05 65 59 82 80

Cabinet Infirmier : 05 65 59 43 67

Kinésithérapeute : 05 65 59 72 20

Dentiste : 05 65 59 70 64



La CRESSE - 2024

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
LUN 1	JOUR DE L'AN 01	JEU 1	03/04								
MAR 2	03/04	VEN 2	Prés. du Seigneur								
MER 3	Geneviève	SAM 3	Blaise								
JEU 4	Odilon	D 4									
VEN 5	Eduard	LUN 5	06								
SAM 6	Mélanie	MAR 6	Georges								
D 7		MER 7	Eugénie								
LUN 8	Lucien	JEU 8	Jacqueline								
MAR 9	Alis	VEN 9	Apolline								
MER 10	Guillaume	SAM 10	Arnaut								
JEU 11	Paulin	D 11	NOUVEAU LUNE								
VEN 12	Tatiana	LUN 12	07								
SAM 13	Yvette	MAR 13	Mardi Gras								
D 14		MER 14	Cécilie								
LUN 15	03	JEU 15	Claude								
MAR 16	Marcel	VEN 16	Julienne								
MER 17	Roseline	SAM 17	Alexis								
JEU 18	Prisca	D 18	Carême								
VEN 19	Marius	LUN 19	08								
SAM 20	Sébastien	MAR 20	Amélie								
D 21		MER 21	Damien								
LUN 22	04	JEU 22	Isabelle								
MAR 23	Bernard	VEN 23	Lazare								
MER 24	François	SAM 24	Méderte								
JEU 25	Conc. de Paul	D 25									
VEN 26	Paule	LUN 26	09								
SAM 27	Angèle	MAR 27	Honorine								
D 28		MER 28	Romain								
LUN 29	05	JEU 29	Auguste								
MAR 30	Martine	JOURS OUVRABLES 25 JOURS OUVRES 21									
MER 31	Marcelle	COMPUT 2024 Epate 19									
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRES 22		JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRES 21									

● ZONE A: Académies: Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
● ZONE B: Académies: Ab-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
● ZONE C: Académies: Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
● JOURS FRIÉS ● NOUVELLE LUNE ● PREMIER QUARTIER ● PLEINE LUNE ● DERNIER QUARTIER

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
LUN 1	01	JEU 1	24/12								
MAR 2	Martinien	VEN 2	Julien Eymard								
MER 3	Thomas	SAM 3	Lydie								
JEU 4	Florent	D 4	Jean M. Vianey								
VEN 5	Antoine	LUN 5	32								
SAM 6	Mariette	MAR 6	Transfiguration								
D 7		MER 7	Guillaume								
LUN 8	28	JEU 8	Dominique								
MAR 9	Amandine	VEN 9	Arcut								
MER 10	Ulrich	SAM 10	Laurent								
JEU 11	Benoît	D 11	Chloé								
VEN 12	Olivier	LUN 12	33								
SAM 13	Honoré et Joël	MAR 13	Hippolyte								
D 14	JOUR NATIONALE	MER 14	Erard								
LUN 15	29	JEU 15	ASSOMPTION								
MAR 16	NO M. Carmel	VEN 16	Armel								
MER 17	Charlotte	SAM 17	Hyacinthe								
JEU 18	Fréderic	D 18	Hélène								
VEN 19	Arsène	LUN 19	34								
SAM 20	Maïna	MAR 20	Bernard								
D 21		MER 21	Christophe								
LUN 22	30	JEU 22	Fabrice								
MAR 23	Brigitte	VEN 23	Rose de Lima								
JEU 24	Christine	SAM 24	Barthélémy								
MER 25	Jacques	D 25	Imas								
VEN 26	Anne-Joachim	LUN 26	35								
SAM 27	Nathalie	MAR 27	Monique								
D 28		JEU 28	Augustin								
LUN 29	31	MER 29	Agathe								
MAR 30	Juliette	VEN 30	Flore								
MER 31	Ignace de L.	SAM 31	Aristide								
JOURS OUVRABLES 27 JOURS OUVRES 23		JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRES 21		JOURS OUVRABLES 25 JOURS OUVRES 21		JOURS OUVRABLES 27 JOURS OUVRES 23		JOURS OUVRABLES 24 JOURS OUVRES 19		JOURS OUVRABLES 25 JOURS OUVRES 21	